

# Concours de plaidoiries: les collégiens excellent

La 4e édition du concours des plaidoiries organisé par le collège Val de Souleuvre a permis de mettre en avant le travail des élèves.

Le 18 juin, les quatre classes de troisième du collège Val de Souleuvre se sont réunies dans la salle polyvalente de Beny-Bocage. Une matinée excitante et stressante pour 25 élèves qui ont été choisis par leurs classes pour participer au concours de plaidoiries, seul ou en binôme. Sept membres du jury étaient présents.

C'était la 4e édition de ce concours de plaidoiries et d'éloquence initié par Anne Duclos, professeur de français. Le flambeau est repris depuis septembre par leur professeure Madame Rosier.

Tous les élèves ont écrit un texte durant l'année. 17 textes ont donc été choisis. Chaque élève a écrit lui-même et fait ses recherches. L'éloquence a été travaillée durant le cours donné par leur nouvelle professeur de français.

Ce concours portait sur un thème large, qui est « Les Droits de l'homme ». Les sujets étaient variés, allant du droit à l'IVG en passant par des sujets d'actualité comme le massacre au Moyen-Orient ou encore les violences domestiques.

## La justesse des propos

Le jury s'accordait sur la surprise liée à la qualité du travail réalisé par les élèves. Tous étaient surpris de la justesse des propos tenus, du niveau élevé de ses plaidoiries. « **Si nous avions pu récompenser tout le monde, nous l'aurions fait** », a expliqué Yann Faugeras, directeur académique adjoint des services de l'Éducation Nationale du Calvados. « **Après avoir travaillé 1 an avec eux, leur prestation nous a bluffés. Surtout la prestation des élèves qui sont souvent moins à l'aise à l'oral** », a ajouté Mme Rosier.

Cinq prix ont été remis aux élèves. Le prix des Droits de l'homme a été remis à Mailys Lepetit pour un texte sur l'IVG " L'avortement, un droit essentiel.". Le prix de l'éloquence a été attribué à Louise Bothorel pour un texte parlant des droits des femmes en Iran " Des voix étouffées. ". Le prix remis par l'association Amnesty International de Vire, a été offert par le secrétaire d'Amnesty International de Vire, Alain Bihel à Léo Fiquet pour un texte parlant de l'égalité hommes et femmes "Inégalité". Le prix " coup de cœur" a été remis à Lilou Duval " Doublement

Victime. Et pour le dernier prix, le Grand prix du jury attribué à Louane Louis pour un texte sur le Harcèlement " Tous harceleurs?".

Isabelle INNOCENTI



Les gagnants du concours.



L'ensemble des participants à cette matinée particulière.